

Licence Physique-chimie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Physique-chimie. 2010, Université d'Artois. hceres-02036965

HAL Id: hceres-02036965

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02036965>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Rapport d'évaluation d'une mention de licence Vague D

Université : UNIVERSITE D'ARTOIS
N° demande : S3100015332
Domaine : SCIENCES, TECHNOLOGIES, SANTE
Mention : PHYSIQUE-CHIMIE

Appréciation générale :

Appréciations communes aux deux mentions Physique-chimie et Chimie :

Ces mentions résultent de la restructuration en deux mentions des trois parcours de la licence « Sciences de la matière » afin d'en améliorer la lisibilité. L'accueil et l'accompagnement des étudiants, ainsi que l'acquisition de compétences additionnelles, sont bien pris en compte dans le projet pédagogique ; le L1 commun aux deux mentions favorise l'orientation progressive, mais très peu de réorientations sont observées. La mise en place d'un contrat de réussite et d'un semestre S1 décalé en S2 sont d'excellentes initiatives, sous réserve que les étudiants en difficulté en fin de S1 suivent les recommandations de leur enseignant référent. L'information des étudiants pendant le cursus ne prend peut-être pas assez en compte les avis impartiaux que pourraient donner les conseillers d'orientation psychologues (COP) du service d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle (SAOIP) de l'université. On peut par ailleurs noter que les UE libres (d'ouverture) ne sont pas intégrées dans le cursus, mais qu'elles ne donnent que des bonus de moyenne ou de crédit. L'acquisition des compétences transversales nécessaires à l'insertion professionnelle a bien été prise en compte, mais son évaluation se fait essentiellement par le biais des travaux pratiques ; elle reste donc très liée à la discipline.

Appréciations propres à la mention Physique-chimie:

Le module de construction du projet professionnel (CPP) est optionnel en S6 ; il intervient tardivement et ne permet pas à tous les étudiants de choisir leur parcours en fonction de leur projet professionnel. La pluridisciplinarité du S1 ouvre des passerelles avec la chimie et les sciences de la vie; Par contre, aucune UE de L2 ne semble préparer à une orientation en licence professionnelle. Les options de S6 offrent beaucoup plus d'ouvertures vers des masters que vers l'insertion professionnelle. En conclusion, malgré les efforts de pluridisciplinarité réalisés, cette licence semble encore plus axée sur les poursuites d'études en master que sur les insertions professionnelles.

Les points les plus forts :

1-	Orientation progressive.
2-	Accueil et accompagnement des étudiants.
3-	Amélioration de la lisibilité des mentions.

Les points les plus faibles :

1-	Faiblesse des flux.
2-	L'acquisition des compétences transversales est prise en compte dans les travaux pratiques, mais le poids relatif des compétences transversales associées à l'insertion professionnelle est un peu faible.
3-	Aucune UE de professionnalisation ou d'ouverture n'est obligatoire.

Recommandations :

Recommandations communes aux mentions Physique-chimie et Chimie :

On ne peut qu'encourager l'équipe pédagogique à poursuivre les efforts déjà menés dans l'accueil, l'accompagnement et le suivi des étudiants. Une attention particulière devrait être portée sur l'intégration d'UE obligatoires de professionnalisation et d'ouverture non disciplinaire dans le cursus. Dans ce contexte, le module de construction du projet professionnel (CPP) devrait être obligatoire pour tous les étudiants avant le S4 pour permettre les choix d'option ou de licence professionnelle en L3.

Par ailleurs, une réflexion globale sur l'ensemble du domaine Sciences, technologie, santé (IUT inclus) pourrait être menée en mettant en place une équipe de formation pluridisciplinaire sur l'ensemble du domaine. Cette équipe de formation, prévue dans le décret de 2002, devrait être pilotée par un Directeur des études reconnu par la gouvernance de l'Université d'Artois. L'intégration de professionnels et de représentants du service d'accueil, d'orientation et d'insertion professionnelle (SAOIP) dans cette équipe de formation permettrait d'élargir la réflexion sur les objectifs et la stratégie pédagogique des formations du domaine.

Echelle d'appréciation (cf. feuille "Signification de la notation")

A+ : répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation ;

A : répond très bien ou bien aux critères d'évaluation ;

B : répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation ;

C : répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.

Notation (A+, A, B, C) : A

Signification de la notation pour l'évaluation des licences

La synthèse d'une expertise ne se limite pas à l'utilisation d'une échelle de notation qui ne traduirait rien d'autre qu'une simple gradation dans la qualité de dossiers examinés ; elle doit éviter une présentation réductrice de leur valeur. Les formations n'étant pas universellement comparables, la rédaction du paragraphe « appréciation générale » devra clairement mettre en évidence le type de justifications qui ont conduit l'expert à positionner le dossier dans la catégorie choisie « A+ », « A », « B » ou « C ». En effet, chacune de ces quatre catégories peut correspondre à des situations très différentes dont on fournit ci-après quelques exemples-type. Néanmoins, le paragraphe « appréciation générale » doit être considéré indissociable de la lecture minimale de la synthèse.

La notation « A+ » signifie

- Cette formation répond de façon très satisfaisante à tous les critères d'évaluation.

La notation « A » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond très bien ou bien aux critères d'évaluation.
- La formation est excellente ou très bonne, elle répond de façon satisfaisante ou *très* satisfaisante sur la plupart des critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles qui *doivent être corrigés* pour rejoindre réellement la catégorie des formations d'excellence.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement très bons, sans point faible rédhibitoire, mais pas suffisamment de points forts remarquables pour compenser réellement ses quelques points faibles mineurs.

La notation « B » peut signifier

Soit :

- Cette formation répond assez bien ou moyennement aux critères d'évaluation.
- La formation est *bonne, voire très bonne*, elle répond de façon satisfaisante ou même *très* satisfaisante sur plusieurs critères d'évaluation, mais elle présente un nombre restreint de points faibles importants qui *doivent être corrigés impérativement*.
- L'existence de cette formation est tout à fait justifiée, mais elle présente des points faibles importants qui doivent être *impérativement* corrigés.
- Les différents critères d'évaluation sont globalement moyens ou bons, sans points faibles totalement rédhibitoires, mais pas suffisamment de points forts.

La notation « C » peut signifier

Soit :

- Cette mention répond de façon insatisfaisante aux critères d'évaluation.
- Cette formation présente trop de points rédhibitoires.
- Cette formation ne présente pas ponctuellement d'aspects totalement rédhibitoires, mais elle ne répond que très médiocrement à de trop nombreux critères d'évaluation.
- L'existence de cette formation n'est pas justifiée au niveau local ou régional compte tenu de l'existence de formations similaires, plus attractives ou mieux adossées à la recherche, sur le même site.